

Validation d'étiquetage -Equivalence EU/USA

ATTENTION : AVANT TOUTE COMMERCIALISATION VERS LES USA AVEC CETTE ÉTIQUETTE, VOUS DEVEZ VOUS ASSURER QUE VOUS BÉNÉFICIEZ BIEN D'UN CERTIFICAT D'EXPORT (NOP IMPORT CERTIFICATE) POUR LE OU LES PRODUITS CONCERNÉS.

Approval of Equivalency arrangement EU/USA

Par ce courrier, ECOCERT France SAS confirme que l'étiquette suivante (**joindre un exemplaire de l'étiquette**),
ECOCERT France SAS hereby confirms that the following label(s)

Pour l'opérateur: For the operator :

Date :
Signature :

Nom du produit - Product(s) name	Nom du produit - Product(s) name

Est conforme aux critères pour les catégories d'étiquetage reconnus par l'USDA:
comply(ies) with labeling categories recognized by the USDA Organic Regulation :

POUR LES VINS ET SOUS-PRODUITS DE LA VINIFICATION (VINAIGRE, MCR, ...) / WINE AND BY-PRODUCTS OF WINE (VINEGAR, MCR ...) ATTENTION: AVANT TOUTE COMMERCIALISATION VERS LES USA AVEC CETTE ÉTIQUETTE, UN CONTROLE EQUIVALENCE USA DEVRA AVOIR ETE REALISE PAR ECOCERT POUR LE OU LES PRODUITS CONCERNÉ(S)

Vins et sous-produits de la vinification (vinaigres, MCR, ...) "organic"

Ou/OR

Vins et sous-produits de la vinification (vinaigres, MCR, ...) "Made with organic grapes"

M _____ Atteste :
 Respecter les substances listées au règlement NOP §205.605 – *comply with substances listed under 7CFR §205.605*
 Ne pas avoir mis dans le vin de substances interdites (tel que le dioxyde de soufre, le méta bisulfite de potassium) – *not added to the wine prohibited substances (such as sulfur dioxide or potassium metabisulphite).*

Signature de l'opérateur

M _____ Atteste :
 Respecter les substances listées au règlement NOP §205.605 – *comply with substances listed under 7CFR §205.605*
 Ne pas avoir mis dans le vin de substances interdites (tel que le métabisulfites de potassium) – *not added to the wine prohibited substances (such as potassium metabisulphite)*
 Respecter la concentration de So2 et ne pas dépasser les 100ppm (quelque soit le type de vin)- *added to the wine sulfur dioxide, the total sulfite concentration does not exceed 100ppm.*

Signature de l'opérateur

Reservé à ECOCERT

Fait le, Done on :

Certification Officer- ECOCERT France SAS Par, by